

Sur un document aussi complet, la présence d'un expert dans l'une des mairies ou sur rendez vous, aurait permis de ne faire que des remarques certainement plus judicieuses. Après la lecture de ce dossier, veuillez trouver mes remarques personnelles :

Ma propriété des Landes Basses à St IGEST comporte des sources, un étang ou circule le ruisseau de St IGEST qui passe ensuite au milieu du village. La loi impose des contraintes tout a fait justifiées afin de ne pas polluer cette ressource. Qu'en est il lorsqu'on autorise un déversement massif de lisiers et de fumiers sur ces terres environnantes, du désherbants, des pesticides et des engrais chimiques ? je peux vous dire que par moment mon étang devient une fosse à purin et l'été une culture d'algue verte comme en Bretagne. Quand on parle d'épandage sur des terrains, il serait bon d'étendre l'étude sur les bassins versants car contrairement a ce qu'on essaye de nous faire croire, ces excréments sont emportés par les pluies et les ruissellements vers nos ruisseaux, d'où ma réflexion sur les bassins versants.

Je suis étonné sur un dossier de ce type de ne pas trouver les avis des services d'Etat comme les Eaux et Forêts, service qui avec les particuliers est très vigilant sur l'état hydrique de nos bassins.

Pour autant si le fumier pose un peu moins de nuisances olfactives, je peux vous assurer que l'épandage de lisier de veaux industriels ne vous permet pas de garder un petit déjeuner accroché à l'estomac et une rigueur devrait être apporter sur ce sujet. Car dans les faits, on voit bien qu'entre les écrits pour ce type de projet, les règles fixées et la pratique, l'absence, pour ne pas dire l'inexistence de contrôle permet toutes les dérives sur le terrain pour ce qui concerne l'éternel problème d'évacuation de ces déchets organiques.

Je suis également surpris de ne pas trouver l'avis des services d'assainissement de l'eau de nos villages. En effet, les normes européennes imposent des systèmes de filtrage rigoureux pour les habitations isolées pour ce qui concerne l'assainissement. Et là, on va valider le déversement de tonnes de lisiers et de fumiers sur des terres qui entourent ces mêmes habitations. On peut supposer que ces 3 Habitations dont les propriétaires acceptent cet épandage ne sont pas soumis à ces règles pour leur habitation, sinon quel ridicule !

Dans le dossier, il est fait état d'un puit pour utiliser son eau pour l'alimentation du bétail. J'en suis surpris dans la mesure ou j'ai pour ma part arrêté d'utiliser le mien qui avec tous les produits utilisés dans les champs devient impropre à la consommation alors que nos anciens s'en servait pour se désaltérer. Une étude a-t-elle été menée pour vérifier que ce puit n'est pas victime d'impureté avec tout ce qui se passe autour, l'état de la nappe en général ? Ce renseignement serait important pour les utilisateurs de nos villages de ces anciens puits avec les pratiques actuelles.

De plus au niveau sécurité routière, il serait peut être bon de profiter des travaux de réfection de la route RD48 pour créer un nouvel accès à cette ferme car actuellement en plein virage avec une visibilité réduite. Si des déplacements de camions ou d'engins agricoles s'avèrent plus nombreux, ce danger va s'accroître.

Pour ma part, je ne suis pas consommateur de ce type d'élevage ni des céréales produits à force de désherbants, pesticides et engrais chimiques. Je suis persuadé que ce n'est pas non plus l'avenir de notre département. La constitution géographique de l'Aveyron sera toujours distancé par les grandes plaines et les pays étrangers pour ces élevages industriels et ces cultures intensives.

Ces méthodes se font sur la santé des agriculteurs avec toutes les maladies professionnelles connus par leur travail.

Cette méthode est également tournée vers le passé. Je n'en veux que pour preuve que dans le document on prévoit l'arrêt de l'activité au cas ou. Et le désengagement du Maire de MALLEVILLE est encore plus étrange. Il faudrait nous expliquer comment en cas de faillite du projet (ce qui arrive plus souvent dans ce métier avec la perte de nombreux paysans sur notre territoire par an), on trouve les ressources pour réaménager la zone ?

La forte utilisation d'énergie sur ce projet est inquiétante dans la mesure ou l'on sait que les énergies fossiles (gazole) vont disparaître ou tout du moins augmenter en prix dans ces proches années ainsi que le prix de l'électricité qui en France n'est pas à sa juste valeur. Les charges de cette entreprise vont donc croître inexorablement sans pour autant que le prix de la viande suive le même cours.

Sur un projet d'AVENIR on aurait certainement trouvé une surface de toiture en panneaux photovoltaïques, on aurait trouvé peut être une usine de méthanisation et un recueillement de pluvial (il en est fait allusion pour le futur mais on sent bien que c'est pour valider la sécurité incendie qui en l'état est défectueuse).

Mais pour cela, il faudrait que l'EUROPE, l'Etat, la région et le département soient présents pour aider et faire cette évolution d'autonomie en énergie.

On sait que la part de la consommation du BIO augmente de 10% par an en France, le « grenelle » de l'alimentation va déclencher une nouvelle forme d'agriculture avec les aides adaptées, le développement des magasins BIO à VILLEFRANCHE est important ainsi que leurs fréquentations, nous mangeons de moins en moins de viandes et nous privilégions plutôt la qualité.

A travers mes remarques, je ne veux pas empêcher ce couple de jeunes de travailler dans le sens qu'ils ont choisi mais je reste inquiet sur leur avenir dans ce projet, tous les organismes privés et les banques qui tournent autour d'eux trouveront toujours les moyens pour récupérer leur argent.

Mon inquiétude est aussi tournée vers les sols et l'eau que nous allons laisser à nos générations futures.

Pour moi, le département de l'Aveyron a une superbe page de qualité a tourner pour le futur, en avance sur son temps, pour réconcilier le monde de l'agriculture avec sa population mais aussi pour le bien de cette profession mal en point. Le monde de la politique doit prendre sa place pour aider à orienter nos jeunes agriculteurs vers un chemin de réussite pour un meilleur avenir de tous.

Observation de Monsieur JOULIE Serge du 10 octobre 2017 reçue sur l'adresse pref-vernheredonde@aveyron.gouv.fr